

EUROPHIL-SPM 2023

REGLEMENT

- 1) **L'Académie européenne de philatélie** (AEP) organise une exposition philatélique compétitive sur l'archipel français de **Saint-Pierre-et- Miquelon**. Cet événement entend contribuer à affermir les liens entre les philatélistes de part et d'autre de l'Atlantique.
- 2) L'événement a pour nom **EUROPHIL-SPM 2023** et se déroulera du 22 au 25 juin 2023 à Saint-Pierre. Le lieu exact sera fixé ultérieurement. Les organisateurs sont Jean-Jacques Tillard AEP, résident de l'archipel, et Jean Voruz, président de l'AEP.
- 3) L'AEP patronne cet événement. Les collections exposées seront jugées en fonction des critères (GREV) de la Fédération internationale de philatélie (FIP).
- 4) Tous les membres de l'AEP peuvent y participer. Trois sociétés philatéliques de l'Amérique du Nord sont également invitées à y prendre part : Saint-Pierre-et-Miquelon (CPSPM), le Canada (RPSC) et les U.S.A. (APS)
- 5) Le « 1 cadre » est la seule classe d'exposition, soit 16 pages A4 ou l'équivalent. Une médaille de qualité et un certificat indiquant le nombre de points attribués sur 100 récompenseront les compétiteurs. L'Or sera validé avec un minimum de 90 points.
 - * Catégorie #1 : les membres de l'AEP ;
 - * Catégorie #2 : les membres d'une des sociétés d'Amérique du Nord.
 - * Trois collections de chaque catégorie seront "candidates" pour l'attribution des deux « Grand Prix ». Le jury formé de jurés d'expérience se chargera de la sélection. Les collections sélectionnées devront avoir obtenu un minimum de 90 points.
 - * Un exposant, membre de l'AEP et aussi d'une société d'Amérique du Nord, pourra choisir la catégorie dans laquelle il concourt.

Si le nombre de collection dans une catégorie n'est pas suffisant, les collections seront réunies dans une seule catégorie.
- 6) La mise en place des collections est prévue le jeudi 22 juin de 10h à 12h. Le démontage est programmé pour le dimanche 25 juin en début d'après-midi. Les collections seront apportées et montées par les exposants ou par les commissaires accrédités par le Comité. Le Comité fera en sorte de faciliter les éventuelles formalités de douane à accomplir à l'arrivée et au départ de St-Pierre.
- 7) Le coût pour une inscription « 1 cadre » est fixé à **70,00€**.
- 8) Chaque exposant est responsable d'assurer sa propre collection. Le Comité prendra toutes les mesures appropriées pour une protection optimale, mais ne pourra être tenu responsable des dommages pouvant survenir avant, pendant ou après l'exposition.
- 9) Les inscriptions devront être envoyées pour le **28 février**, une réponse étant garantie pour le **15 mars** et le paiement des cadres exigé pour le **15 avril**.
- 10) Personnes de contact :
 - Informations sur l'exposition : JJ Tillard - texspm@cheznoo.net
 - Inscriptions (Europe) : Jean Voruz - jean.voruz@hispeed.ch
 - Inscriptions (Amérique du Nord) : JJ Tillard - texspm@cheznoo.net
 - Commissaires pour l'Europe : Serge Kahn et Jean Voruz.

EUROPHIL-SPM 2023
IREX

- 1) The **European Academy of Philately** (AEP) is organising a competitive philatelic exhibition on the French archipelago of **Saint-Pierre-et-Miquelon**. This event is intended to maintain cooperation amongst philatelists on both sides of the Atlantic.
- 2) The event is called **EUROPHIL-SPM 2023** and will take place from 22 to 25 June 2023 in Saint-Pierre. The exact location will be defined later. The organisers are Jean-Jacques Tillard AEP, resident of the archipelago, and Jean Voruz, President of the AEP.
- 3) The AEP grants patronage to this event. The exhibits will be judged according to the criteria (GREV) of the Fédération Internationale de Philatélie (FIP).
- 4) All members of the AEP can participate. Three North American philatelic societies are also invited to participate: St. Pierre and Miquelon, Royal Philatelic Society of Canada and the American Philatelic Society.
- 5) The "1-frame" is the only exhibition class, 16 standard pages or equivalent. A quality medal and a certificate indicating the number of points awarded out of 100 will reward the competitors. Gold will be validated with a minimum of 90 points.
 - * Category #1: AEP members;
 - * Category #2: Members of one of the North American societies.
 - * Three exhibits from each category will be "candidates" for the two "Grand Prix". The jury of experienced jurors will make the selection. The selected exhibits must have obtained a minimum of 90 points.
 - * An exhibitor who is a member of the AEP and also of a North American society may choose the category in which he competes.If the number of exhibits in a category is not sufficient, these exhibits will be combined into a single category.
- 6) Mounting of the exhibits is scheduled for Thursday, June 22 from 10:00 am to noon. Dismounting is scheduled for Sunday 25 June in the early afternoon. The exhibits will be brought in and mounted by the exhibitors or by the commissioners accredited by the Committee. The Committee will facilitate any customs formalities to be completed on arrival and departure from St. Pierre.
- 7) The cost for a "1 frame" entry is fixed at **70.00€**.
- 8) Each exhibitor is responsible for insuring his own exhibit. The Committee will take all appropriate measures for optimal protection, but cannot be held responsible for any damage that may occur before, during or after the exhibition.
- 9) Entries should be sent in by **February 28**, with a guaranteed response by **March 15** and payment of frames required by **April 15**.
- 10) Contact persons:
 - Exhibition information: JJ Tillard - texspm@cheznoo.net
 - Registrations (Europe): Jean Voruz - jean.voruz@hispeed.ch
 - Registrations (North America): JJ Tillard - texspm@cheznoo.net
 - Commissioners for Europe: Serge Kahn and Jean Voruz.